

Paris, le 21 juillet 1999

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

OLIS : 21-Jul-1999

HRM/VAC(99)47

Téléphone : 01 45 24 14 44

Téléfax : 01 45 24 79 11

**Déjà publiée sous la
Référence ADV(99)347**

NOTE DE SERVICE

**CHEF DE L'UNITE DES ANALYSES FISCALES (GRADE A4),
DIVISION DES AFFAIRES FISCALES,
DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES, FISCALES ET DES ENTREPRISES**

Date de clôture des inscriptions : 26 août 1999

**Dans le cadre de sa politique d'égalité des chances
l'OCDE encourage les femmes à faire acte de candidature**

Rôle

Sous la supervision générale du Chef de la division des affaires fiscales, la responsabilité principales du/de la titulaire du poste sera de gérer l'Unité des analyses fiscales, ce qui implique l'analyse de l'impact économique et social des impôts, produire des statistiques sur la fiscalité, ainsi que les activités horizontales avec d'autres domaines de l'OCDE.

Fonctions principales

1. Servir le Comité des Affaires fiscales et son groupe de travail, et contribuer aux activités d'autres directions de l'Organisation.
2. Rédiger des rapports analytiques concernant la fiscalité nationale et internationale et agir comme principal responsable au service du groupe de travail sur les études et les statistiques fiscales du Comité des Affaires fiscales.
3. Développer et superviser les systèmes de rapport concernant les recettes fiscales, la situation des ménages au regard de l'impôt et des transferts sociaux et entreprendre des études sur les réformes fiscales récentes dans les pays Membres.
4. Participer au travail analytique sur les systèmes d'imposition des Économies en Transition et gérer les activités horizontales avec d'autres Directions.

5. Superviser le travail d'autres professionnels et gérer l'unité des analyses fiscales. Maintenir les relations soutenues avec les fonctionnaires des administrations nationales ainsi que les membres d'autres organismes internationaux.

Qualifications principales et compétences essentielles

1. Diplôme universitaire de niveau supérieur en économie, avec spécialisation dans les finances publiques.
 2. Connaissance et expérience approfondies (acquises dans une administration nationale, une organisation internationale ou dans le secteur privé) des travaux dont s'occupe la division; capacité de mener des travaux pluridisciplinaires et d'entreprendre une analyse comparée des politiques fiscales des pays Membres.
 3. Familiarité avec les techniques statistiques et l'analyse économétrique des données fiscales.
 4. Aptitude à assumer des responsabilités et à coordonner un nombre d'activités multidisciplinaires et à conduire les débats de groupes d'experts.
 5. Bon esprit d'équipe avec une excellente aptitude à la communication.
 6. Excellente connaissance d'une des deux langues officielles de l'Organisation (français et anglais) et aptitude à bien rédiger dans cette langue; bonne connaissance de l'autre.
- N.B. L'engagement pourra initialement se faire au grade immédiatement inférieur si les qualifications et l'expérience professionnelle du candidat choisi correspondent à ce niveau; dans ce cas, les fonctions et responsabilités attribuées seront ajustées de façon appropriée.

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL SUR LES VACANCES D'EMPLOI ET LES CANDIDATURES

Qui peut faire acte de candidature ? Les postes de l'Organisation sont uniquement ouverts aux candidats ressortissants d'un pays Membre. Les candidats extérieurs doivent avoir moins de 65 ans au moment de l'engagement. Nous encourageons vivement les femmes à poser leurs candidatures.

Qualifications principales et compétences essentielles : Les qualifications et compétences énumérées dans la vacance sont très importantes pour l'exécution des tâches mentionnées. Nos critères de sélection sont rigoureusement appliqués, et de ce fait seuls les candidats possédant ces qualifications et compétences devront postuler.

Date de clôture des inscriptions : Les candidatures doivent être impérativement envoyées avant cette date. Les candidatures reçues à une date ultérieure ne seront seulement prises en compte qu'à titre exceptionnel.

Comment faire acte de candidature ? (la candidature doit *obligatoirement* faire mention du numéro de la vacance d'emploi, de la nationalité, du sexe et de la date de naissance) Vous pouvez opter pour l'une des méthodes suivantes :

1. Consulter les Renseignements sur le recrutement et remplir le formulaire en ligne à partir de notre site web ; ou
2. Envoyer par courrier électronique votre CV, lettre de motivation, et tout renseignement complémentaire* ; ou
3. Faxer ou envoyer votre CV à la Gestion des ressources humaines, accompagné de tous documents utiles*

* Par ex., la liste de vos publications, le cas échéant. NB : les copies de diplômes ne sont *pas* nécessaires à ce stade.

Tests : Pour certains postes, il peut être demandé aux candidats de passer un examen écrit ou oral dont le résultat sera un élément de la sélection.

Entretiens : Les candidats les plus qualifiés seront convoqués pour un entretien. Ceux dont la langue maternelle n'est pas l'une des deux langues officielles (anglais ou français) pourront choisir la langue officielle dans laquelle l'entretien se déroulera — excepté si le poste en question exige une excellente ou une très bonne connaissance de l'anglais et du français auquel cas tous les candidats devront démontrer au cours de l'entretien leur aptitude à s'exprimer dans les deux langues.

Candidats non retenus sur la liste courte : En raison du nombre important de candidatures reçues par l'Organisation, les candidats non retenus sur la liste courte pour entretien ou test ne seront pas contactés.

Sélection finale : La sélection finale sera faite sur la base des qualifications, de l'expérience et des compétences essentielles figurant dans la vacance d'emploi et par comparaison avec celles des autres candidats. Les candidats retenus sur la liste courte seront informés par téléphone le plus tôt possible du résultat de l'entretien, et recevront ensuite une confirmation écrite de la Gestion des ressources humaines de l'OCDE.

Durée de l'engagement : Il sera offert un engagement de durée déterminée, pour une période de deux ou trois ans, avec éventuellement une possibilité de renouvellement.

Grade : Les postes sont normalement pourvus au grade indiqué. Certains postes, cependant, peuvent être temporairement pourvus au grade immédiatement inférieur si les qualifications et l'expérience du candidat choisi correspondent à ce niveau et si cette éventualité a été prévue dans la vacance d'emploi. Dans ce cas, les fonctions et responsabilités assignées seront adaptées en conséquence.

Lieu de travail : Sauf indication contraire, le lieu de travail est Paris. Pour certains postes, des déplacements occasionnels sont à prévoir.

Fonctions : Les vacances d'emploi précisent les principales fonctions devant être remplies au moment de l'engagement. Ces fonctions pourront être modifiées selon le programme de travail du service ou à la suite de l'introduction de nouvelles méthodes de travail et/ou d'un nouveau matériel.